

53 CE HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 12.001.000 euros
Siège social : 23, rue François Ier - 75008 Paris
814 875 209 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2026

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2025, soit une perte nette comptable de (6.861.895) euros, intégralement au compte "report à nouveau" lequel, à l'issue de cette affectation, s'élève à la somme de (44.066.502) euros,

prend acte, conformément à l'article 243 *bis* du Code Général des Impôts, que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Extrait certifié conforme



Dilmon FPM
Représentée par Gilles de Boissieu
Le Président

SAS 53 CE HOLDING

23 Rue François 1er

75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT
France

exponens 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrit au tableau de l'ordre de Paris
<http://www.exponens.com>



- BILAN ACTIF -

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	102 063 443		102 063 443	102 063 443
Créances rattachées à participations	65 540 388		65 540 388	63 742 561
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	167 603 831		167 603 831	165 806 004
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	553 148		553 148	562 943
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	316 060		316 060	2 087 426
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	869 208		869 208	2 650 369
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	168 473 039		168 473 039	168 456 373
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an :			3 546 339,00	3 449 060,00
(2) Dont à moins d'un an :			553 148,00	562 943,00

- BILAN PASSIF -

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 12 001 000,00)	12 001 000	12 001 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-37 204 607	-28 483 685
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-6 861 895	-8 720 922
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-32 065 503	-25 203 607
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120	
Emprunts et dettes financières diverses (2)	199 704 430	192 659 440
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 632	22 249
Dettes fiscales et sociales		978 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	805 360	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	200 538 542	193 659 980
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	168 473 039	168 456 373
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	18 610 619,00	21 299 969,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I (1)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			34 630	31 370
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation II (2)			34 630	31 370
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-34 630	-31 370
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)	1 797 827	1 748 512
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	10 953	32 293
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	1 808 781	1 780 805
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	8 644 991	10 731 517
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	8 644 991	10 731 517
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-6 836 210	-8 950 712
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-6 870 839	-8 982 082
Produits Exceptionnels (VII)		
Charges Exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-8 944	-261 160
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 808 781	1 780 805
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 670 676	10 501 727
BENEFICE OU PERTE	-6 861 895	-8 720 922
Renvois:		
(1) dont redevances de crédit-bail mobilier		
(1) dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) dont produits concernant les entités liées	1 797 827,00	1 748 512,00
(3) dont intérêts concernant des entités liées	8 644 991,00	10 731 517,00

ANNEXE COMPTABLE

53 CE HOLDING

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 168 473 039 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -6 861 895 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales règles et méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes annuels sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces règles et méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, la Société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le règlement.

La première application du règlement ANC n° 2022-06 constitue un changement de réglementation, et donc un **changement de méthode comptable**, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 s'appliquent de manière prospective, à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Note spécifique concernant les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06

La première application du règlement ANC n° 2022-06 n'a pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025.

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Conformément à la réglementation comptable (PCG art. 213-4 et 8, 221-1 et 222-1), la société a choisi de comptabiliser en charges les frais d'acquisition des titres de participation (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction de leur valeur d'utilité, estimée notamment par référence à l'actif net de la filiale réévalué en fonction de la valeur de l'immeuble sous-jacent, déterminé par rapport à la dernière valeur d'expertise disponible ou à une valeur obtenue par actualisation des flux de trésorerie générés par son exploitation.

Lorsque la valeur d'inventaire ainsi obtenue est inférieure à la valeur comptable des titres une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

Au 31/12/2025, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable et qu'il existe une perte probable mais jugée réversible.

Provision pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

Au 31/12/2025, aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre. Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel sont ceux qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement. Les aides, les remboursements et les indemnités directement liés à l'évènement majeur et inhabituel et reçus en compensation de charges d'exploitation sont classés en résultat d'exploitation.

En outre, les écritures comptables d'origine purement fiscale sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

De même, sont inscrits en résultat exceptionnel les changements de méthode comptable que la société est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales, ou les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits significatifs de l'exercice ayant une incidence comptable :

Aucun événement significatif n'est à signaler au cours de l'exercice.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF

Actif immobilisé

Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	-	-	-	-	-	-
Total Général	-	-	-	-	-	-

Immobilisations financières	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	165 806 004	-	1 797 827	-	-	167 603 831
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total	165 806 004	-	1 797 827	-	-	167 603 831

Informations relatives aux filiales et participations :

	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part détenue en %	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice
Filiales détenues à plus de 50 %					
49-53 CE SAS	37 000,00	-75 673 712,85	100,00	0,00	-7 876 111,54
Participations détenues de 10% à 50 %					

Renseignements globaux sur toutes les filiales :

	Valeur comptable titres détenus (Brute)	Valeur comptable titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
• Filiales (détenues à + 50 %)	102 063 443	102 063 443	61 994 049		
• Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
• Autres filiales françaises • Autres filiales étrangères • Autres participations françaises • Autres participations étrangères					

Actif circulant

Etat des créances :

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à **66 093 536** euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		65 540 388	3 546 339	61 994 049
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	553 148	553 148	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
Totaux		66 093 536	4 099 487	61 994 049
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Produits à recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Cours	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	3 546 339
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		3 546 339

INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Capitaux propres

Composition du capital social :

Capital social d'un montant de 12 001 000 euros décomposé en 120 010 000 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	120 010 000	0,10
Actions ou parts émises ou annulées pendant l'exercice	0	
Augmentation ou diminution de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	120 010 000	0,10

Tableau de variation des capitaux propres :

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Autres variations		Solde à la clôture
				Augmentation	Diminution	
Capital Social	12 001 000					12 001 000
Prime d'émission	-					-
Ecart de réévaluation	-					-
Réserve légale	-					-
Réserves statutaires, contractuelles	-					-
Réserves réglementées	-					-
Autres réserves	-					-
Report à nouveau	-28 483 685	-8 720 922				-37 204 607
Résultat de l'exercice	-8 720 922	8 720 922		-6 861 895		-6 861 895
Subventions d'investissement	-					-
Provisions réglementées	-					-
Dividendes						
Total	-25 203 607		-	-6 861 895	-	-32 065 502

Provisions pour risques et charges :

Tableau des provisions :

	Montant début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin de l'exercice
Litiges	-	-	-	-
Garanties données aux clients	-	-	-	-
Pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Pour impôts	-	-	-	-
Renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes

Etat des dettes :

Le total des dettes à la clôture s’élève à **200 538 542** euros et le classement par échéance s’établit comme suit :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	120	120	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	199 704 430	17 776 507	181 927 923	-
Fournisseurs et comptes rattachés	28 632	28 632	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	805 360	805 360	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	200 538 542	18 610 619	181 927 923	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 567 912			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
Dont envers Groupe et associés	200 509 790			

Charges à payer :

Charges à Payer :		Montant
Intérêts Courns	Emprunts et Dettes	17 776 507
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	120
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	26 535
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
Total		17 803 162

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers :

Résultat financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	1 797 827	1 748 512
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	10 953	32 293
Reprises sur dépréciations et provisions	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total Produits Financiers	1 808 781	1 780 805
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	8 644 991	10 731 517
Différence négative de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total charges financières	8 644 991	10 731 517

Parties liées

Aucune transaction avec les parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 8 644 991 euros.

Montant compris dans les produits financiers : 1 797 827 euros.

Rémunération des commissaires aux comptes

	EY
Mission de contrôle légal des comptes	9 050
Autres prestations	
TOTAUX	9 050

Résultat et impôts sur les bénéfices :

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25%, fait ressortir une créance future d'un montant de 4 208 314 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant	
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	16 833 255
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	4 208 314
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé aux taux de 25%	

Les déficits reportables correspondent aux déficits déterminés comme si la société était imposée séparément.

Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société 49-53CE est membre d'un groupe constitué avec sa société mère, la SAS 53 CE Holding, soumis au régime fiscal des groupes de sociétés prévu aux articles 223 A et suivants du CGI.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale réglant la répartition des impôts au sein de ce groupe prévoit que les charges d'impôts sont calculées et supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les charges ou économies d'impôts réalisées par la société mère sont définitivement acquises à la société mère, et constatées en charges ou en produits.

L'économie d'impôt liée à l'utilisation des déficits de la filiale intégrée constitue un gain immédiat de l'exercice appréhendé dans le résultat de la société mère.

Le résultat fiscal du groupe au 31/12/2025 est bénéficiaire pour un montant de 7 875 777 euros, engendrant une charge d'impôt de 2 008 740 euros (incluant la contribution sociale sur les bénéfices).

Le résultat fiscal de la société au 31/12/2025 déterminé comme si elle était imposée séparément est déficitaire pour un montant de 1 034 630 euros.

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture :

Aucun fait significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Engagements financiers :

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagement en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>A la sûreté et garantie du remboursement du prêt bancaire, la société a constitué un nantissement de premier rang et sans concours au profit de la banque, un compte nanti composé du :</i>	
- <i>Compte de titres financiers constitués des 3 700 titres de sa filiale ;</i>	
- <i>Compte bancaire de la société.</i>	
Autres engagements donnés	
Total	-
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	
- Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Plafonds des découverts autorisés	
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus	
Total	-
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	
- Engagements assortis de suretés réelles	

Comparabilité des comptes :

La durée du présent exercice étant identique à celle de l'exercice précédent, la comparaison des deux exercices est donc possible.

Compte-tenu de l'application des nouvelles dispositions du règlement ANC 2022-06, les comptes n'ont pas été établis selon les mêmes principes et méthodes que ceux de l'exercice précédent et le bilan et le compte de résultat qui vous sont soumis ne se présentent pas sous une forme identique à celle de l'exercice précédent.



53 CE Holding

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



53 CE Holding

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 53 CE Holding,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 53 CE Holding relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

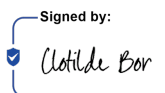
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signed by:
A blue ink signature of Clotilde Bor, enclosed in a blue rectangular box with a checkmark icon on the left side.

Clotilde Bor

SAS 53 CE HOLDING

23 Rue François 1er

75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT
France

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	102 063 443		102 063 443	102 063 443
Créances rattachées à participations	65 540 388		65 540 388	63 742 561
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	167 603 831		167 603 831	165 806 004
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	553 148		553 148	562 943
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	316 060		316 060	2 087 426
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	869 208		869 208	2 650 369
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	168 473 039		168 473 039	168 456 373
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an :			3 546 339,00	3 449 060,00
(2) Dont à moins d'un an :			553 148,00	562 943,00

- BILAN PASSIF -

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 12 001 000,00)	12 001 000	12 001 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-37 204 607	-28 483 685
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-6 861 895	-8 720 922
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-32 065 503	-25 203 607
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120	
Emprunts et dettes financières diverses (2)	199 704 430	192 659 440
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 632	22 249
Dettes fiscales et sociales		978 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	805 360	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	200 538 542	193 659 980
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	168 473 039	168 456 373
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	18 610 619,00	21 299 969,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I (1)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			34 630	31 370
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation II (2)			34 630	31 370
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-34 630	-31 370
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)	1 797 827	1 748 512
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	10 953	32 293
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	1 808 781	1 780 805
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	8 644 991	10 731 517
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	8 644 991	10 731 517
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-6 836 210	-8 950 712
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-6 870 839	-8 982 082
Produits Exceptionnels (VII)		
Charges Exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-8 944	-261 160
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 808 781	1 780 805
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 670 676	10 501 727
BENEFICE OU PERTE	-6 861 895	-8 720 922
Renvois:		
(1) dont redevances de crédit-bail mobilier		
(1) dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) dont produits concernant les entités liées	1 797 827,00	1 748 512,00
(3) dont intérêts concernant des entités liées	8 644 991,00	10 731 517,00

ANNEXE COMPTABLE

53 CE HOLDING

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 168 473 039 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -6 861 895 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales règles et méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes annuels sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces règles et méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, la Société présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le règlement.

La première application du règlement ANC n° 2022-06 constitue un changement de réglementation, et donc un **changement de méthode comptable**, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 s'appliquent de manière prospective, à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Note spécifique concernant les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06

La première application du règlement ANC n° 2022-06 n'a pas d'impact significatif sur la présentation du résultat de l'exercice 2025.

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Conformément à la réglementation comptable (PCG art. 213-4 et 8, 221-1 et 222-1), la société a choisi de comptabiliser en charges les frais d'acquisition des titres de participation (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes).

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction de leur valeur d'utilité, estimée notamment par référence à l'actif net de la filiale réévalué en fonction de la valeur de l'immeuble sous-jacent, déterminé par rapport à la dernière valeur d'expertise disponible ou à une valeur obtenue par actualisation des flux de trésorerie générés par son exploitation.

Lorsque la valeur d'inventaire ainsi obtenue est inférieure à la valeur comptable des titres une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

Au 31/12/2025, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable et qu'il existe une perte probable mais jugée réversible.

Provision pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

Au 31/12/2025, aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre. Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel sont ceux qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement. Les aides, les remboursements et les indemnités directement liés à l'évènement majeur et inhabituel et reçus en compensation de charges d'exploitation sont classés en résultat d'exploitation.

En outre, les écritures comptables d'origine purement fiscale sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

De même, sont inscrits en résultat exceptionnel les changements de méthode comptable que la société est amenée à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales, ou les corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits significatifs de l'exercice ayant une incidence comptable :

Aucun événement significatif n'est à signaler au cours de l'exercice.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF

Actif immobilisé

Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	-	-	-	-	-	-
Total Général	-	-	-	-	-	-

Immobilisations financières	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Participations évaluées selon méthode équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	165 806 004	-	1 797 827	-	-	167 603 831
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total	165 806 004	-	1 797 827	-	-	167 603 831

Informations relatives aux filiales et participations :

	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part détenue en %	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice
Filiales détenues à plus de 50 %					
49-53 CE SAS	37 000,00	-75 673 712,85	100,00	0,00	-7 876 111,54
Participations détenues de 10% à 50 %					

Renseignements globaux sur toutes les filiales :

	Valeur comptable titres détenus (Brute)	Valeur comptable titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Dividendes encaissés
• Filiales (détenues à + 50 %)	102 063 443	102 063 443	61 994 049		
• Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
• Autres filiales françaises • Autres filiales étrangères • Autres participations françaises • Autres participations étrangères					

Actif circulant

Etat des créances :

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à **66 093 536** euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		65 540 388	3 546 339	61 994 049
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	553 148	553 148	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
Totaux		66 093 536	4 099 487	61 994 049
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Produits à recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Cours	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	3 546 339
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		3 546 339

INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Capitaux propres

Composition du capital social :

Capital social d'un montant de 12 001 000 euros décomposé en 120 010 000 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	120 010 000	0,10
Actions ou parts émises ou annulées pendant l'exercice	0	
Augmentation ou diminution de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	120 010 000	0,10

Tableau de variation des capitaux propres :

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Autres variations		Solde à la clôture
				Augmentation	Diminution	
Capital Social	12 001 000					12 001 000
Prime d'émission	-					-
Ecart de réévaluation	-					-
Réserve légale	-					-
Réserves statutaires, contractuelles	-					-
Réserves réglementées	-					-
Autres réserves	-					-
Report à nouveau	-28 483 685	-8 720 922				-37 204 607
Résultat de l'exercice	-8 720 922	8 720 922		-6 861 895		-6 861 895
Subventions d'investissement	-					-
Provisions réglementées	-					-
Dividendes						
Total	-25 203 607		-	-6 861 895	-	-32 065 502

Provisions pour risques et charges :

Tableau des provisions :

	Montant début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin de l'exercice
Litiges	-	-	-	-
Garanties données aux clients	-	-	-	-
Pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Pour impôts	-	-	-	-
Renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Dettes

Etat des dettes :

Le total des dettes à la clôture s’élève à **200 538 542** euros et le classement par échéance s’établit comme suit :

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	120	120	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	199 704 430	17 776 507	181 927 923	-
Fournisseurs et comptes rattachés	28 632	28 632	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	805 360	805 360	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	200 538 542	18 610 619	181 927 923	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 567 912			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
Dont envers Groupe et associés	200 509 790			

Charges à payer :

Charges à Payer :		Montant
Intérêts Courns	Emprunts et Dettes	17 776 507
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	120
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	26 535
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
Total		17 803 162

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers :

Résultat financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	1 797 827	1 748 512
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	10 953	32 293
Reprises sur dépréciations et provisions	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total Produits Financiers	1 808 781	1 780 805
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	8 644 991	10 731 517
Différence négative de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total charges financières	8 644 991	10 731 517

Parties liées

Aucune transaction avec les parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 8 644 991 euros.

Montant compris dans les produits financiers : 1 797 827 euros.

Rémunération des commissaires aux comptes

	EY
Mission de contrôle légal des comptes	9 050
Autres prestations	
TOTAUX	9 050

Résultat et impôts sur les bénéfices :

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25%, fait ressortir une créance future d'un montant de 4 208 314 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	16 833 255
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	4 208 314
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé aux taux de 25%	

Les déficits reportables correspondent aux déficits déterminés comme si la société était imposée séparément.

Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société 49-53CE est membre d'un groupe constitué avec sa société mère, la SAS 53 CE Holding, soumis au régime fiscal des groupes de sociétés prévu aux articles 223 A et suivants du CGI.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale réglant la répartition des impôts au sein de ce groupe prévoit que les charges d'impôts sont calculées et supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les charges ou économies d'impôts réalisées par la société mère sont définitivement acquises à la société mère, et constatées en charges ou en produits.

L'économie d'impôt liée à l'utilisation des déficits de la filiale intégrée constitue un gain immédiat de l'exercice appréhendé dans le résultat de la société mère.

Le résultat fiscal du groupe au 31/12/2025 est bénéficiaire pour un montant de 7 875 777 euros, engendrant une charge d'impôt de 2 008 740 euros (incluant la contribution sociale sur les bénéfices).

Le résultat fiscal de la société au 31/12/2025 déterminé comme si elle était imposée séparément est déficitaire pour un montant de 1 034 630 euros.

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture :

Aucun fait significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Engagements financiers :

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagement en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>A la sûreté et garantie du remboursement du prêt bancaire, la société a constitué un nantissement de premier rang et sans concours au profit de la banque, un compte nanti composé du :</i>	
- <i>Compte de titres financiers constitués des 3 700 titres de sa filiale ;</i>	
- <i>Compte bancaire de la société.</i>	
Autres engagements donnés	
Total	-
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	
- Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Plafonds des découverts autorisés	
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus	
Total	-
Dont concernant :	
- Les dirigeants	
- Les filiales	
- Les participations	
- Les autres entreprises liées	
- Engagements assortis de suretés réelles	

Comparabilité des comptes :

La durée du présent exercice étant identique à celle de l'exercice précédent, la comparaison des deux exercices est donc possible.

Compte-tenu de l'application des nouvelles dispositions du règlement ANC 2022-06, les comptes n'ont pas été établis selon les mêmes principes et méthodes que ceux de l'exercice précédent et le bilan et le compte de résultat qui vous sont soumis ne se présentent pas sous une forme identique à celle de l'exercice précédent.